

REGLEMENT INTERIEUR



ARTICLE 1- Réserve de séances

Les clients d'AQUADISIA sont autorisés à utiliser les appareils du centre AQUADISIA après avoir visité les locaux, reçu les renseignements relatifs aux prestations proposées, et avoir lu et accepté le présent règlement intérieur.

L'utilisation des appareils se fait toujours sur rendez-vous :

- En ligne via le site internet www.aquadisidia.fr
- A l'accueil du Centre AQUADISIA de Biarritz
- Par téléphone en contactant le 05 47 75 91 46

Une réservation peut être annulée par le client au plus tard 4 heures avant la séance prévue. Passé ce délai, la séance sera due.

ARTICLE 2 - Offre d'Aquadisia

Le Centre AQUADISIA vend

- des cartes SPORT SANTE valables un an, donnant accès à toutes les machines du Centre.

Les cartes PRIVILEGE (30 ou 60 séances) sont nominatives, strictement personnelles. (5 invitations possibles sur cette carte)

Les cartes LIBERTE (6, 12 ou 20 séances) sont partageables

- des cartes MASSAGE (5, 10 ou 20 séances de lit hydromassant) valables un an et nominatives (pas d'invitation).

- un ABONNEMENT nominatif de 12 mois, donnant accès à une séance par semaine maximum, sur l'appareil de son choix. Le Centre Aquadisia étant fermé pendant 4 semaines par an, l'abonnement est valable pour 48 semaines par an, et néanmoins payé chaque mois de façon identique. Une séance non effectuée par le client une semaine n'est pas reportable une autre semaine, excepté pour des raisons de santé sur justificatif (voir article 4), ou pour fermeture exceptionnelle du Centre Aquadisia durant une semaine complète.

ARTICLE 3 - Accès

Toute personne utilisant les machines d'AQUADISIA atteste que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer une activité physique en milieu aquatique et plus particulièrement d'utiliser les services, le matériel et les installations proposées par le Centre AQUADISIA dont il reconnaît avoir eu une parfaite connaissance. Le port de chaussons aquatiques est recommandé pour l'activité aquabiking. Seules les personnes âgées de plus de 16 ans (sous autorisation parentale préalable) peuvent prétendre détenir une carte de séances. Le client doit, pour accéder à la cabine réservée, présenter sa carte à l'accueil, afin que celle-ci soit tamponnée.

ARTICLE 4 – paiements, conditions de suspension

Le paiement des cartes SPORT SANTE, de la carte MASSAGE et de l'ABONNEMENT se fait selon les tarifs en vigueur affichés à l'accueil et remis au moment de l'inscription.

Toute personne souscrivant un ABONNEMENT s'engage à régler chaque mensualité selon les tarifs en vigueur, pour une durée de 12 mois.

Chaque mensualité est identique, même durant les semaines de fermeture du Centre Aquadisia (3 semaines dans l'année).

La carte PRIVILEGE est payable en 10 fois maximum, par chèque ou prélèvement bancaire. Dans le cas d'un paiement par chèques, tous les chèques (représentant la totalité du règlement de la carte) sont remis au Centre AQUADISIA au moment de l'inscription, et seront encaissés chaque mois, à partir du jour de l'achat de carte. Toute carte devra être soldée au plus tard le mois de la dernière séance effectuée.

Tout paiement versé sera considéré comme débit et ne sera en aucun cas remboursable, ni transférable, même si celui-ci n'est pas suivi d'effet. Une carte ou un abonnement pourra en revanche être suspendue à la demande du client pour des causes tenant à son état de santé, sous réserve d'un courrier officiel justifiant cet état. Ces causes doivent empêcher momentanément (minimum 30 jours, maximum 3 mois) la pratique des activités qu'il a souscrites. Le client devra en informer le Centre AQUADISIA dès la cause identifiée, et présenter dès que possible tous justificatifs permettant d'établir le caractère réel et sérieux de sa demande. Cette demande sera prise en compte uniquement pour une carte ou un abonnement en cours de validité. Un report de validité de 3 mois maximum pourra alors être accordé, à partir de la date de la dernière séance enregistrée. En aucun cas un abonnement ne pourra être résilié avant la fin de sa validité.

ARTICLE 5 - validité

La validité d'une carte pourra être stoppée de plein droit avec effet immédiat par un membre du personnel du Centre AQUADISIA pour les motifs suivants :

- Non-respect du règlement intérieur de l'établissement ;
- Attitude agressive, violente ou contraire aux bonnes mœurs ;

Toute résiliation à l'initiative du Centre entraînera l'interdiction d'accès au client.

La validité d'une carte pourra également être stoppée de plein droit par le Centre AQUADISIA pour les motifs suivants :

- En cas de fermeture du Centre pour cause de travaux
- En cas de force majeure

Dans ces deux derniers cas, le client se verra rembourser son abonnement au prorata des séances restantes.

ARTICLE 6 – hygiène et sécurité

Pour des raisons d'hygiène, de sécurité, et pour la tranquillité de tous, les animaux ne sont pas acceptés au sein du Centre AQUADISIA.

Le Centre AQUADISIA se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute autre mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses clients. Il se réserve également le droit de modifier ses horaires d'ouverture ;

Les clients seront informés par voie d'affichage et par mail 15 jours avant la fermeture technique ou la fermeture pour congés annuels.

ARTICLE 7

Le centre AQUADISIA est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées au règlement intérieur des différents espaces ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Le Centre n'est pas responsable des affaires personnelles du client qui devra être vigilant afin de ne rien laisser dans sa cabine individuelle au moment où il la quittera.

La fiche d'inscription et le règlement intérieur constituent le seul cadre des relations juridiques entre le client et le Centre AQUADISIA.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des dispositions du présent règlement intérieur du centre AQUADISIA.